

ACADEMIE DE POITIERS Innovation 1	Nom du fichier : LVOUNEULSURVIENNE	Date : 15 mai 1998	PNI2 –
--------------------------------------	------------------------------------	--------------------	--------

ACADEMIE DE POITIERS		Personne contact : Marie-Christine Bonneau
Etablissement : collège Camille Guérin	Tel : 0549851272	Professeur Histoire Géographie
Rue Mendès France	Fax : 0549851473	
86210 Vouneuil sur Vienne		
PNI 2 –Innovation 1	Intitulé de l'action : La nourriture au Moyen Age ;	

### Points stabilisés :

L'outil informatique a permis à nos élèves d'acquérir davantage d'autonomie : ils se sont familiarisés aux machines assez facilement. Les progrès ont été variables selon les élèves et leur niveau de départ, mais globalement chacun d'entre eux a pu progresser à son rythme. Si, pour certains, l'atelier n'a constitué qu'une initiation un peu poussée, pour d'autres, il a permis une réelle appropriation de l'outil et d'un certain nombre de possibilités offertes pour la saisie et le traitement des textes. L'informatique a contribué à les rendre plus perfectionnistes. Peu d'élèves ont rechigné lorsqu'il fallait recommencer son travail pour l'améliorer. Les ordinateurs ont donc constitué un excellent vecteur pour les rendre plus autonomes et ce, pour des activités très diverses pas uniquement liées aux nouvelles technologies.

Nous avons également remarqué un investissement personnel des élèves très important (recherches documentaires poussées). Ils nous ont dit leur intérêt pour un projet qui leur permettait d'apprendre autrement. En conseil de classe, les délégués ont rapporté que le projet plaisait à l'ensemble des élèves, dont la plupart s'étaient totalement emparés.

Le projet a permis de souder davantage le groupe classe. Cela a favorisé la socialisation pour certains qui n'étaient pas totalement intégrés au début de l'année, d'autres sont devenus plus confiants et réussissent mieux en classe. Les relations entre les élèves et les adultes du collège se sont nettement améliorées. Par ailleurs, le PPD a permis d'intégrer pleinement le personnel ATOS à la vie éducative de l'établissement.

Concernant l'évaluation, une ligne spéciale PPD est réservée dans le bulletin trimestriel afin que l'équipe pédagogique fasse un bilan sur le comportement et les compétences acquises ou non acquises de l'élève concerné. Les objectifs plus strictement disciplinaires ont été évalués en cours de façon plus « classique ». Les enseignants ont néanmoins constaté que les retombées disciplinaires n'ont pas été négligeables (en français, l'intérêt pour les œuvres étudiées s'est accru, le rythme de l'étude s'en est trouvé accéléré. En histoire, les élèves ont systématiquement réinvesti ce qu'ils avaient appris pendant le PPD).

**Les difficultés :**

Au début du PPD, quelques élèves ont eu du mal à s'y mettre (certains ont refusé de venir alors qu'ils s'étaient librement inscrits dans les ateliers proposés, d'autres n'ont pas été très productifs).

L'équipe pédagogique a déploré le fait qu'il a été parfois difficile de maintenir la pression pendant 5 mois. Au bout de trois semaines passées sur une même activité, une certaine lassitude s'installait et il était temps de leur proposer un changement.

Nous avons constaté qu'il ne nous était pas possible de limiter le projet aux seules heures de cours. Une plage horaire commune est nécessaire aux professeurs concernés (pour les concertations mais surtout pour permettre à deux ou trois personnes d'encadrer un atelier en même temps). Par ailleurs, nous avons dû supprimer quelques actions prévues au départ (visite à la Devinière, demeure de François Rabelais), faute de financement suffisant.

Le choix des thèmes, du niveau de la classe, des matières concernées doivent se faire par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il faudrait peut-être prévoir une réunion de préparation des futurs PPD dès la fin de l'année scolaire. On risque là encore de se heurter à un problème : tous les collègues ne souhaitent pas participer.

**Les questionnements au bout d'un an d'expérience :**

Le PPD a concerné une seule classe de 5<sup>ème</sup>. Doit-on continuer à le réserver à une classe ou l'étendre à tout un niveau ? Et, dans ce cas de figure, comment généraliser les PPD sur tout un niveau ? De même, les ateliers disciplinaires (théâtre) ne devraient-ils pas être étendus à tous les élèves de la classe ?

Le PPD semble avoir fait l'unanimité auprès de l'équipe éducative, administrative, des élèves et des parents d'élèves. Et pourtant, nous n'avons aucune assurance pour que les PPD continuent à la rentrée prochaine.

Il nous apparaît difficile de trouver des thèmes qui conviennent aux élèves, aux professeurs et qui s'intègrent aux programmes.